

Biodiversité et développement durable : la recapitalisation écologique, un nouvel objectif politique

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, Anne-Marie DUCROUX

Le lien entre biodiversité et développement durable est souvent perçu dans une logique à court terme visant à trouver dans le vivant de nouvelles ressources pour de nouvelles productions. Au cours du XXème siècle, l'exploitation des ressources naturelles issues de la biodiversité actuelle et passée était fondée sur trois croyances dont on mesure aujourd'hui le caractère erroné : leur nature inépuisable, leur gratuité et celle de notre indépendance croissante vis-à-vis de ces ressources.

Si l'on veut éviter à l'avenir de nouvelles désillusions, il conviendra de fonder l'utilisation de la biodiversité sur des principes différents, en reconnaissant en particulier notre connaissance très partielle et la nécessité de dispositifs progressifs d'apprentissage. Il conviendra également de ne pas rechercher de « remède miracle » mais la combinaison de solutions imparfaites et, enfin, d'adopter de nouvelles conceptions tant au niveau de l'innovation que des critères de performance.

Le simple arrêt de l'érosion du capital écologique est un objectif politique trop limité, déjà dépassé : il est urgent de se doter d'une nouvelle mission de « *recapitalisation écologique* ».

Ne peut-on imaginer des politiques ambitieuses vis-à-vis du capital naturel, à concevoir non pas en termes de « *substitution* » avec les autres capitaux « *économique et humain* » mais en synergie avec eux et visant non seulement à le conserver mais à le redévelopper ?